

L'Indépendant, 26/02/23

L'eau au cœur du conseil municipal

Le conseil municipal du jeudi 23 février a commencé sur le thème récurrent de l'eau. Souci majeur pour la commune, tant par l'ampleur des travaux à mener que par l'état dégradé de la plupart des réseaux, les élus ont voté une augmentation succincte du tarif de l'eau, assainissement et eau potable, applicable dès cette année. Le maire Philippe Petitqueux a rappelé qu'une opération de remplacement de compteurs aura lieu prochainement, soulignant la nécessité d'installer des matériels fiables de comptage d'eau.

Toujours dans l'eau, mais dans le domaine loisirs, la commune lancera rapidement un appel d'offres pour placer le lac de l'Olive en Délégation de service public. Le but est de développer un lieu plus attractif, mieux équipé, notamment d'une petite restauration.

Après avoir doté le parc de jeux de luminaires solaires, la commune souhaite créer un flow park, zone sportive pour les skates et BMX, pour un coût de 690 000 €. Il sera soutenu à 80 % par des subventions, 138 000 € restant à charge pour la commune. L'équipe municipale souhaite accrocher deux autres projets, et par là même augmenter éventuellement le montant de subventions. Elle étudie la possibilité de créer un marché couvert près du café du Galbe et la conversion de l'ancienne école en résidence de tourisme haut de gamme avec 22 chambres.

En fin de séance, le maire a évoqué le démantèlement du télésiège dès la fermeture de la station et les travaux qui suivront pour installer le telemix, en construction. Un nouvel équipement hôtelier sera également mis en place par TRIO sur les pistes communales, à savoir un restaurant d'altitude.